



Année internationale de la forêt

Abattage du premier arbre de l'exercice forestier 2012

Dans le cadre de l'année internationale de la forêt décrétée en 2011 par l'ONU, de nombreuses manifestations ont été mises sur pied à travers le monde et dans le canton pour illustrer et expliquer les enjeux et les activités liés à la forêt. Après une pause estivale entre le 1^{er} juin et le 31 août, les bûcherons entament ce 1^{er} septembre la nouvelle saison de coupes 2011 – 2012. Afin d'illustrer ce moment marquant dans le calendrier annuel des forestiers, le premier arbre de la saison a été symboliquement abattu, façonné et débardé en direct. Le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, a saisi cette occasion pour lancer l'exercice 2012 et présenter les nouveaux chefs de service et de la section forêts du Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).

Année internationale de la forêt: manifestations organisées dans le canton

Milieu naturel en constante évolution, la forêt est à la fois un patrimoine social inestimable, un réservoir de ressources renouvelables et un vecteur d'émotions fortes. Le logo de l'Année internationale des forêts (2011) évoque le thème "Des forêts pour les populations" en célébrant le rôle central des populations dans la gestion durable, la conservation et le développement viable des forêts de notre planète. Les éléments iconographiques illustrent certaines des multiples valeurs des forêts et la nécessité d'une vision à 360° : les forêts offrent un abri aux hommes et un habitat à la biodiversité, sont des sources de nourriture, de médicaments et d'eau potable; et jouent un rôle essentiel dans la préservation de la stabilité climatique et environnementale mondiale.

Dans le canton de Neuchâtel, une collaboration exemplaire a été mise sur pied pour l'organisation de diverses manifestations, dont en particulier la projection du film "Les Mystères de la forêt" ce jeudi soir 1^{er} septembre 2011 et la torrée géante qui se tiendra le 2 octobre 2011 sur le pâturage boisé du Communal de La Sagne.

Abattage du premier arbre de l'exercice 2012

Le canton de Neuchâtel comprend 29.000 hectares de forêts, dont 57% appartiennent à des propriétaires publiques et 43% à 3.100 propriétaires privés. On y coupe annuellement environ 150.000 arbres. La saison des coupes forestières débute le 1^{er} septembre et se prolonge jusqu'à la fin du mois de mai de l'année suivante, ce qui permettra de mettre sur le marché environ 170.000 m³ de bois.

Ce volume de bois, dont la valeur marchande est de 14 millions de francs, représente l'accroissement produit annuellement par la forêt neuchâteloise. Ce prélèvement correspond, en termes financiers, à l'intérêt produit par le capital. Pour les forestiers, il représente le fondement même d'une gestion durable de la ressource ligneuse.

Les travaux d'exploitations sont toutefois liés à d'importants risques d'accidents, d'une part pour le personnel qui exécute l'abattage des arbres, leur façonnage et leur débardage, et d'autre part pour le public qui traversent des chantiers de coupe.

Nouveau chef à la tête du SFFN et nouveau responsable de la section forêts

A compter du 1^{er} août 2011, M. Jean-Laurent Pfund a pris ses nouvelles fonctions à la tête du Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN). Ingénieur forestier EPFZ, il est titulaire respectivement d'un master en sciences forestières et d'un doctorat en sciences naturelles de l'EPFZ. Ancien directeur du bureau exécutif de l'Association de la Grande Cariçaie, il a effectué une grande partie de sa carrière dans la recherche et la coopération au développement, notamment à Madagascar pour le WWF, en Indonésie pour la DDC et a travaillé en Suisse pour diverses autres institutions dont le SECO.

Egalement ingénieur forestier et titulaire d'un doctorat en sciences naturelles de l'EPFZ, M. Pascal Schneider a repris pour sa part la conduite de la section forêts, l'une des trois entités du SFFN. Il a collaboré puis dirigé un bureau privé d'ingénieurs forestiers actif entre autres dans le canton de Neuchâtel durant plus de 12 ans. Il est parallèlement ingénieur forestier à l'arrondissement de Boudry depuis le mois de mars 2011.

Le contexte forestier neuchâtelois

Le SFFN s'appuie sur trois sections (faune – forêts – nature) qui collaborent étroitement à la gestion et à la protection du patrimoine forestier cantonal, qu'il soit privé ou public. Par leur entretien régulier, ces massifs sont à même de remplir les fonctions qui leur sont assignées en matière de production de bois, de protection contre les dangers naturels, de rôle social et de maintien de la biodiversité.

La promotion de l'utilisation du bois indigène et de la filière forêts-bois est également l'une des missions de la section forêts. Produire une ressource, même renouvelable, n'est pas utile si sa valeur, sa durabilité et ses atouts écologiques ne sont pas reconnus. Deux études, l'une réalisée par la Cobel (Commission bois énergie Lignum-Neuchâtel) et l'autre par le Bureau Xylon SA ont tenté d'estimer le potentiel en bois énergie disponible dans les forêts du Canton.

Un volume conséquent de bois d'énergie peut être mobilisé en plus des volumes actuellement exploités en forêt. Cette quantité de bois, estimée à 60.000 m³ de plaquettes, permettrait d'économiser chaque année 4,5 millions de litres de mazout, ce qui correspond à 225 camions citerne permettant de chauffer annuellement environ 3.000 maisons individuelles.

Les résultats plus détaillés de ces deux études seront présentés le 30 septembre 2011 à 12h00 au Laténium lors d'un lunch-débat énergie sur la thématique du bois ouvert au public organisé par le Service de l'énergie et de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire,
tél. 032 889 67 00.

Jean-Laurent Pfund, chef du Service de la faune, des forêts et de la nature,
tél. 032 889 67 60.

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2011